



2.5. Délégation Développement

Frédérique PRUD'HOMME



2.5.1. Commission Jeunesse

Agnès FAUCHARD

2.5.1.1. Challenge Benjamin(e)s - Dérogation

Le Comité Départemental de l'Essonne (91) demande la réouverture de la plateforme pour certains de ses clubs qui n'ont pas organisé le Challenge Benjamin(e)s dans les délais, **avant le 31 décembre 2025 (Phase club)**.

Pour rappel, la date limite de saisie avait été fixée et communiquée en début de saison, avec deux notes diffusées depuis septembre.

Avis de la Commission Fédérale Jeunesse : Défavorable

La plateforme ne permet pas mécaniquement de dérogation. Accorder une exception créerait une inégalité de traitement vis-à-vis des structures ayant respecté le calendrier, notamment les **10 clubs du CD 91** qui ont réalisé le Challenge **dans les temps**.

Le comité organise sa finale départementale avec ces 10 clubs.

2.5.2. Commission Basket Enterprise

2.5.2.1. Propositions

Deux formes d'intervention

Deux formes d'intervention	
Prestations Cadre négocié par la FFBB (FFSE – VYV...)	Gestion directe par une structure fédérale avec les entreprises de son territoire
<u>Programmes support à disposition</u> (cf plaquette basket entreprise) - Bien Être / Santé / Tonik - Management – Cohésion d'équipe - Animations - Entraînement et compétition	<u>Programmes support à disposition</u> (cf plaquette basket entreprise) - Bien Être / Santé / Tonik - Management – Cohésion d'équipe - Animations - Entraînement et compétition
<u>Qui intervient ?</u> • Clubs/coach mobilisés par la FFBB • La FFBB en direct dans certains cas	<u>Qui intervient ?</u> • Personnes formées au sein des clubs, comités, ligues

Prestations Cadre négocié par la FFBB (FFSE – VYV...)	Gestion directe par une structure fédérale avec les entreprises de son territoire
<u>Cadre de la pratique</u> • Intervention pour la FFSE : Le participant est assuré par la FFSE • Autres interventions : Couverture référencement à la FFBB du pratiquant ? - Titre de participation ? assurance ? Gestion administrative FFBB ?	<u>Cadre de la pratique</u> • Quelle forme pour structurer les offres des structures fédérales aux entreprises (hors entraînement-compétition) : « Pack(s) » Autorisation d'activité – Label ? • Quel contenu : assurance - titre de participation / licence (à créer) + contenu pédagogique numérique + visio d'accompagnement etc...) • Règlement Basket Entreprise à créer?
<u>Aspect financier</u> • FFSE reverse 72 €/h à la structure qui intervient • Autre cas : montant de la prestation à définir Incluant ou pas un pack – Label – Autorisation de pratique « gestion/assurance » géré par la FFBB	<u>Aspect financier</u> • Montant ? prix coûtant (notamment coût assurance) ?